

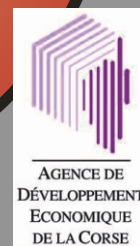
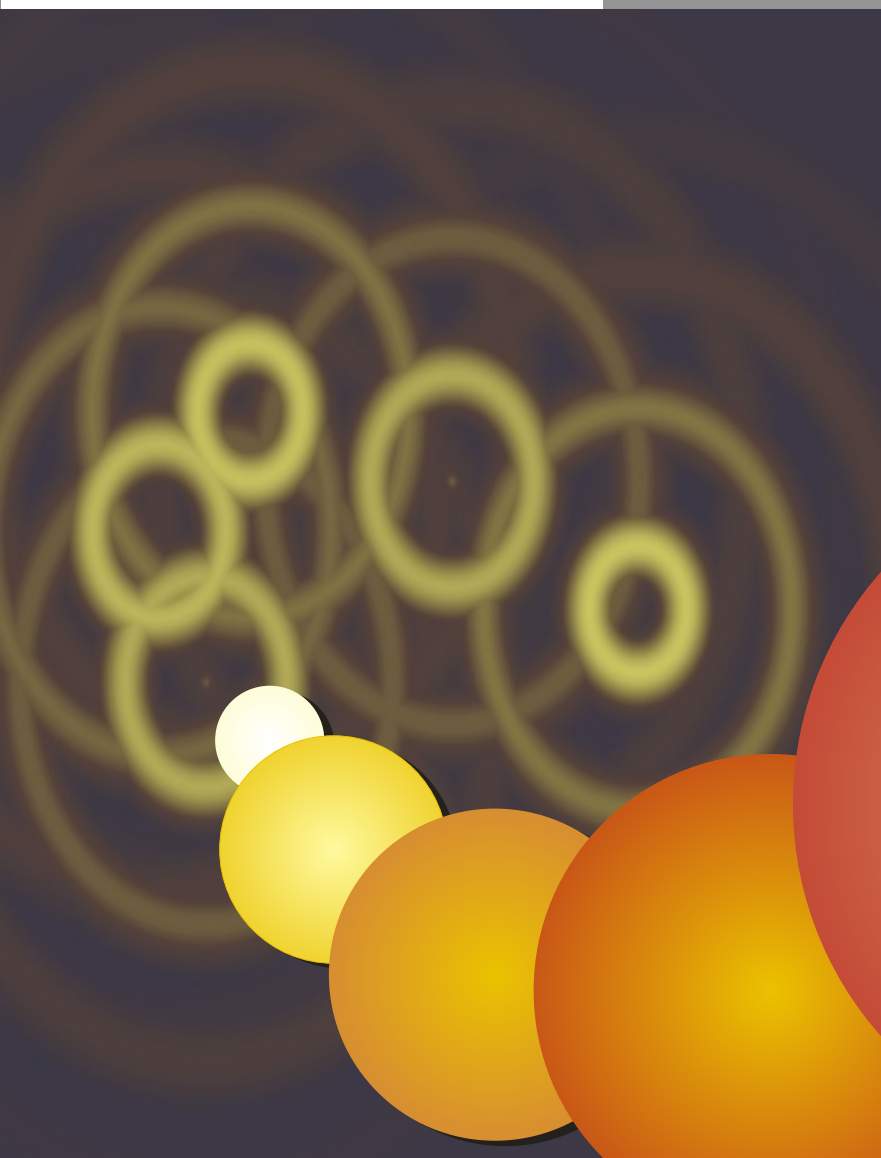
Les Dossiers
de l' **ECONOMIE** *CORSE*

L'innovation

en

Corse

Éléments de cadrage



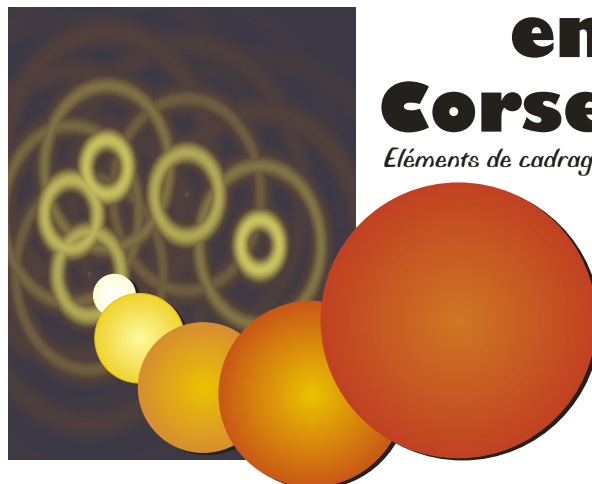
N° 2

juillet 2009

INSEE
CORSE

L'innovation en Corse

Éléments de cadrage



Dans le cadre du programme opérationnel « Fonds européen de développement régional » (FEDER) 2007-2013, la Collectivité territoriale de Corse et l'Etat, avec le soutien de l'Union Européenne, ont décidé d'élaborer ensemble une politique volontariste en faveur de l'innovation et de l'économie de la connaissance pour la période 2007-2013. L'Agence de développement économique de la Corse (Adec) et l'Insee ont décidé de collaborer pour réaliser un diagnostic économique de l'innovation en Corse. Ce dossier présente les principales caractéristiques structurelles et dynamiques du système économique insulaire, de son appareil productif et de l'emploi qu'il génère. Il vise à guider l'élaboration du plan régional d'action stratégique en faveur de l'innovation.

Ange SANTINI

Président du Conseil Exécutif
de Corse
Président de l'ADEC

Arnaud STEPHANY

Directeur régional
de l'Insee

Directeur de la publication : Arnaud STEPHANY
Rédactrice en chef : Angela TIRROLONI
Rédacteur : Alexandre GAUTIER
Mise en page : Claudine LAVERGNE

ISSN : 0984-7049

© Insee 2009

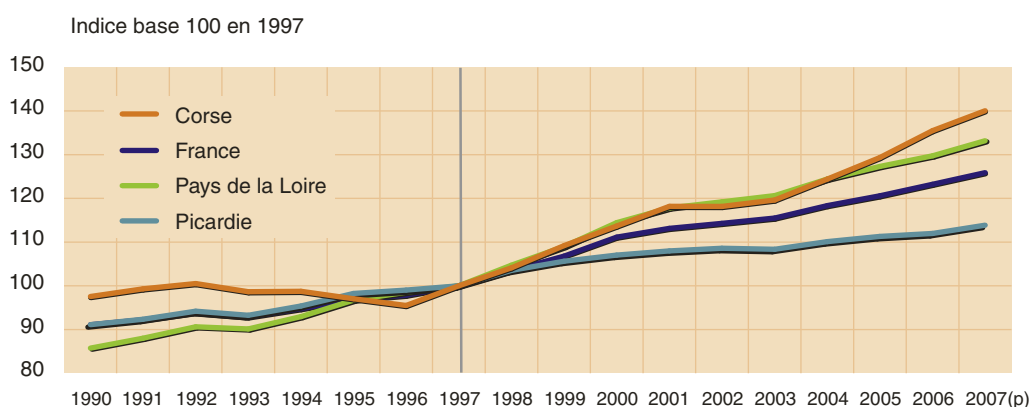
Leviers et freins à l'émergence et au développement de l'innovation en Corse

	Leviers	Freins
Economie page 4	Une croissance économique très soutenue	Exportations très limitées
	Décollage du secteur des services aux entreprises, notamment du conseil/assistance	Faiblesse du tissu industriel
		Surreprésentation des secteurs d'activité à faible productivité du travail (commerce, construction)
Appareil productif page 13	Dynamisme des créations d'entreprises	Un appareil productif atomisé et hypertrophié
		Peu d'entreprises de taille moyenne
		Faible rayonnement des entreprises
		Des chefs d'entreprise âgés
Emploi page 18	Vigueur de la création d'emploi, en particulier dans les services marchands	La participation globale au marché du travail reste faible
	Niveau de qualification en nette progression	Le niveau de diplôme demeure inférieur à la moyenne nationale
	Forte attractivité du territoire, y compris pour les actifs	

Entre 1990 et 2007, la richesse produite en Corse, mesurée par le produit intérieur brut, a augmenté à un rythme moyen de 2,1 % par an, voisin de la moyenne nationale. Après plusieurs années de quasi-stagnation, l'économie corse a décollé à partir de 1997 et figure depuis parmi les plus dynamiques de France. Ce dynamisme est commun à la plupart des îles européennes qui présentent, par ailleurs, certaines similitudes dans leur paysage économique. La Corse est ainsi plus proche de ces territoires insulaires, notamment des départements d'outre-mer, que de la plupart des régions continentales françaises. En Corse, la croissance économique a bénéficié jusqu'en 2003 des effets favorables du tourisme et, depuis 1999, de la très forte expansion de la construction. De plus, les services administrés contribuent largement à cette dynamique d'ensemble. Les services aux entreprises participent également à ce mouvement depuis les dernières années. Si le dynamisme de l'économie insulaire est un atout majeur pour l'émergence de l'innovation, sa structure particulière - faible industrie, surreprésentation de l'administration - en limite le potentiel.

En 2007, le produit intérieur brut (PIB) de la Corse s'est accru de 3,3% en volume par rapport à 2006, soit 1,1 point de plus que la moyenne nationale. Sur longue période, la croissance de l'économie corse est néanmoins proche de celle de la France métropolitaine : 2,1 % par an de 1990 à 2007 contre 1,9 % au niveau national. Au-delà des spécificités de l'appareil productif insulaire, les fluctuations de la croissance en Corse correspondent en effet aux principales phases des cycles économiques nationaux. Ainsi, la dépression économique mondiale, enregistrée au début des années 90, n'a pas épargné la Corse. Cependant, elle a été plus durable sur l'île qu'au niveau national. Alors que la reprise s'amorçait dès 1994 dans la plupart des régions, la récession s'est prolongée en Corse jusqu'en 1996. A l'inverse, le rebond économique, débuté en 1997, a été rapide et durable, la croissance en Corse étant quasiment toujours supérieure à la moyenne nationale.

Evolution des PIB régionaux en volume



Source : Insee, Comptes régionaux.

Ainsi, au cours des dix dernières années, le PIB régional a augmenté en moyenne de 3,4 % par an, plaçant la Corse au premier rang régional. Ce rythme est plus de deux fois supérieur à celui des régions aux croissances les plus faibles (Picardie, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Basse-Normandie). Sur la même période, la croissance française s'établit à 2,3 % par an.

Un dynamisme commun aux îles européennes

Comme la Corse, la plupart des îles européennes bénéficient d'une croissance économique soutenue. Elle est en effet nettement plus élevée que la moyenne des 27 états membres (+ 4,5 %). Seules les régions de Sicile et de Sardaigne échappent à ce dynamisme.

Entre 1997 et 2005, les Canaries, les Baléares, Madère, les Açores et Chypre connaissent une croissance sensiblement supérieure à celle de la Corse. Parallèlement, les départements d'outre-mer français, l'île de Malte et la Crête enregistrent une croissance voisine. Le PIB par habitant de ces territoires

insulaire demeure néanmoins inférieur à la moyenne européenne, à l'exception de celui des Baléares. Cet écart est modéré dans le cas de la Corse, de Madère, des Canaries et de Chypre. Il est beaucoup plus marqué pour les Dom et les autres îles. Les Baléares et Chypre sont d'ailleurs les seules îles européennes ne bénéficiant ni de l'objectif 1 des fonds structurels européens, ni du soutien transitoire à l'objectif 1.

Caractéristiques des îles européennes

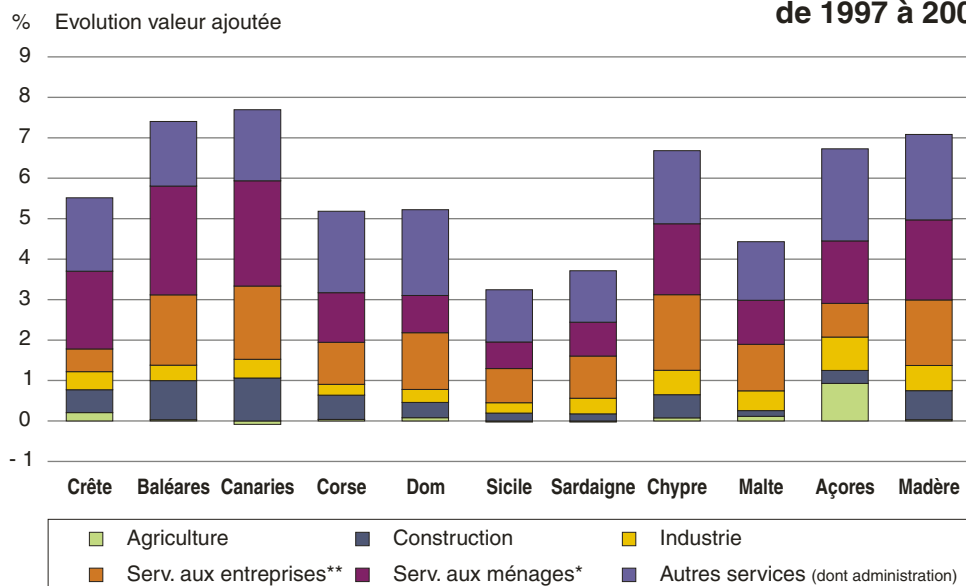
	Taux de croissance annuelle du PIB en valeur de 1997 à 2005 (%)	PIB par habitant 2005 en SPA* écart à la moyenne UE27 en 2005 (%)	Population en 2005 (en milliers d'habitants)	Croissance annuelle de la population de 1997 à 2005 (%)	Part de la population âgée de 65 ans et + en 2005 (%)
Crête	4,6	- 18	602	0,5	17,3
Baléares	8,0	14	972	2,9	13,9
Canaries	8,3	- 6	1 931	2,4	12,1
Corse	5,2	- 11	278	0,9	19,2
Dom	5,2	- 34	1 822	1,4	9,3
Sicile	3,3	- 33	5 015	0,0	18,1
Sardaigne	3,8	- 20	1 653	0,0	17,8
Chypre	7,2	- 7	758	1,5	11,9
Malte	5,1	- 23	404	0,9	13,2
Açores	7,0	- 33	242	0,2	12,5
Madère	7,4	- 5	245	0,0	13,2

*standard de pouvoir d'achat
Source : Eurostat.

Croissance et peuplement fortement liés

Si le dynamisme économique est un trait commun aux territoires insulaires européens, leur comparabilité doit être relativisée. En effet, la démographie de ces îles n'est en rien analogue : les niveaux de population varient d'un facteur 1 à 20 entre la Sicile et Madère. L'accroissement démographique est également très disparate. Quasiment nul dans les îles italiennes et portugaises, il est soutenu dans les autres régions et même extrêmement rapide au sein des îles espagnoles. On observe ainsi une corrélation très forte entre le peuplement des territoires et leur croissance économique. Par ailleurs, la part des populations âgées est variable. La Corse est à cet égard la plus « âgée » des îles européennes avec près d'une personne sur cinq âgée de 65 ans et plus. Ces facteurs démographiques ne sont pas sans lien avec le potentiel d'innovation des territoires. La croissance de la population, portée le plus souvent par des phénomènes migratoires et donc l'attractivité relative d'une région, peut être considérée comme un élément favorisant l'innovation. Inversement, une part élevée de population âgée, pour la plupart inactive, peut être un frein à l'innovation.

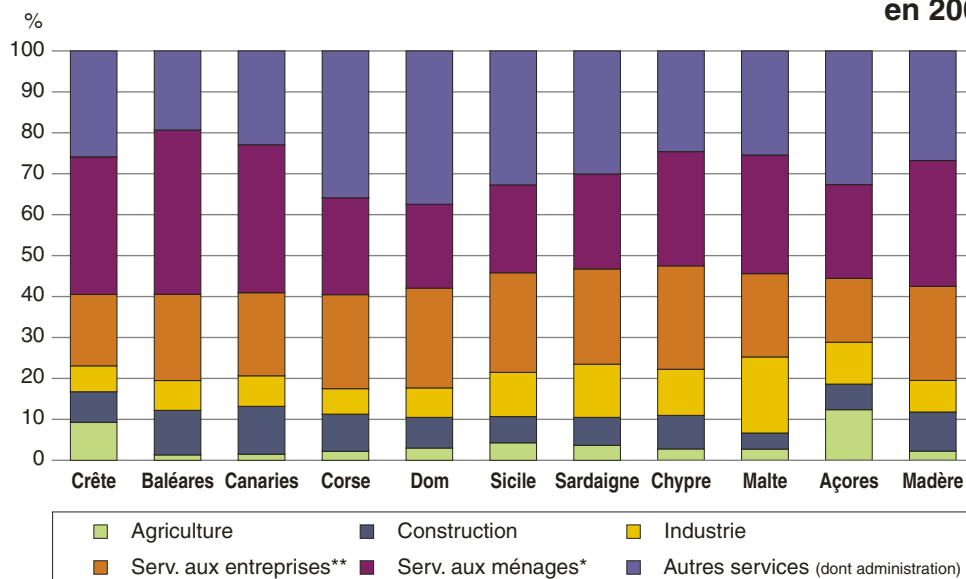
Contributions sectorielles à la croissance dans les îles européennes de 1997 à 2005



Les économies insulaires essentiellement tertiaires

La structure du système productif est également une composante fondamentale pour apprécier le potentiel d'innovation d'un territoire. A cet égard, les îles européennes présentent en première analyse un certain nombre de traits communs. L'agriculture pèse en général peu (sauf en Crète et dans les Açores) et les économies insulaires sont essentiellement tournées vers le tertiaire. Ce dernier représente autour de 80 % de la valeur ajoutée créée par les îles européennes. Certaines disparités subsistent néanmoins. Ainsi, l'industrie et les services

Répartition structurelle de la valeur ajoutée dans les îles européennes en 2005



destinés aux entreprises, secteurs dans lesquels l'innovation peut plus aisément prendre corps, ont un poids dans l'économie variant de 24 % en Crête à près de 40 % dans la très industrielle république de Malte. La Corse figure en bas de ce classement, pénalisée par l'importance de ses services administrés. La sélection de ces secteurs comme « potentiellement innovants » comporte toutefois une large part d'arbitraire, aucune activité n'étant a priori exempte d'innovation. Ainsi, parmi les services aux ménages, figurent les activités de télécommunication qui sont très porteuses d'innovation mais que les données disponibles ne permettent pas d'isoler.

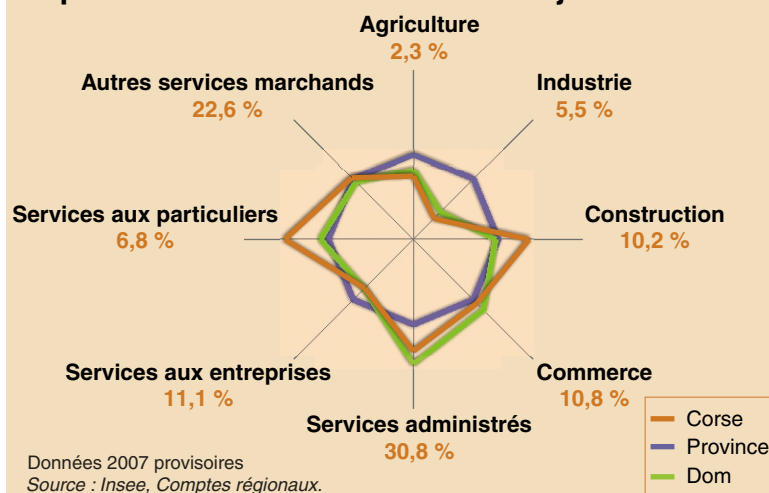
Le paysage économique de la Corse distinct de celui des régions du continent

Si l'économie de la Corse a des caractéristiques communes avec les îles européennes, elle affiche des différences marquées avec le territoire métropolitain français. Ainsi, la répartition sectorielle de la richesse produite en Corse se distingue nettement de celle de l'ensemble des régions de province. L'économie corse se caractérise en effet par une place prépondérante du secteur tertiaire. Les services marchands bénéficient notamment de l'importance des activités touristiques. De plus, les services administrés sont surreprésentés. Le secteur de la construction est un autre pilier de l'économie régionale tant par son poids que par son dynamisme. A l'inverse, le tissu industriel est très restreint, de même que les activités agricoles qui représentent en 2007 à peine plus de 2 % de la richesse produite. Cette répartition de la valeur ajoutée ne trouve pas d'équivalent parmi les régions métropolitaines. En revanche, il existe certaines similitudes avec les économies d'outre-mer, qui, comme en Corse, se caractérisent par le poids majeur de l'administration ainsi qu'une industrie et un secteur agricole peu développés.

Industrie peu développée

La Corse est de très loin la région la moins industrialisée de France. Les **activités industrielles** (y compris énergie) représentent moins de 6 % de la valeur ajoutée totale, contre 14 % au niveau national (et 16 % en France de province). Au cours des dix dernières années, leur progression est en moyenne de 3,3 % par an en valeur, la plus forte des régions métropolitaines, deux fois plus rapide qu'en moyenne nationale. Il s'agit d'un rythme certes soutenu mais qui demeure néanmoins inférieur aux autres secteurs de

Répartition sectorielle de la valeur ajoutée en 2007



Les ratios PIB par habitant et PIB par emploi

Le PIB par habitant s'établit en 2007 à près de 25 000 euros, soit 6 % de moins que la moyenne de province. Cet indicateur mesure la richesse créée par une économie, rapportée au nombre d'habitants et non les revenus par tête de la population. Il situe la Corse parmi le dernier tiers du classement régional. Néanmoins, l'écart était sensiblement plus marqué dix ans auparavant. Avec un PIB par habitant presque 20 % inférieur à la moyenne de province, la Corse se situait en 1997 décrochée à la queue du classement régional. Depuis dix ans, un puissant mouvement de rattrapage s'est donc opéré. La progression du PIB par habitant reflète à la fois les dynamiques économique et démographique qui sont toutes deux très rapides en Corse. Toutefois, la croissance de cet indicateur n'est pas toujours le signe de vigueur économique. Par exemple, le PIB par habitant de Champagne-Ardenne est, en 2007, de 4 % supérieur à la moyenne de province et a augmenté aussi vite depuis 1997, mais cela reflète surtout la baisse de sa population.

Le PIB par emploi de la Corse est proche de 65 000 euros en 2007, au 16^e rang régional. Il est encore 4 % inférieur à la moyenne de province, contre 6 % dix ans plus tôt. La croissance de ce ratio au cours des dernières années est voisine de la moyenne nationale, soit 3 % par an. Toutefois, en volume, le PIB par emploi a augmenté un peu moins vite en Corse que dans la plupart des économies régionales, indiquant des gains de productivité moins soutenus qu'ailleurs. La dernière décennie est donc marquée par une augmentation de l'emploi plus rapide en Corse que dans toutes les régions françaises, mais dont ont surtout bénéficié les secteurs à plus faible productivité du travail.

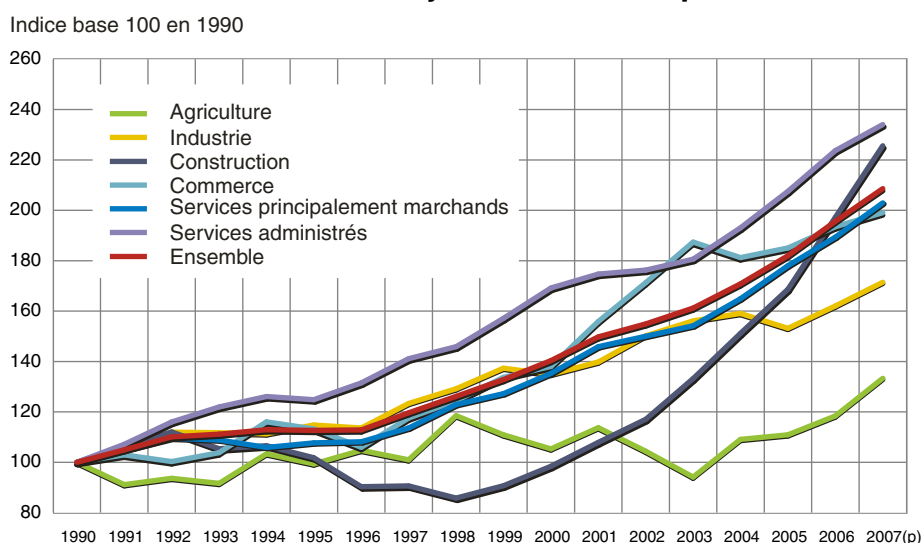
l'économie et ne traduit donc pas réellement un décollage industriel. Par ailleurs, le constat global de l'atrophie industrielle en Corse masque des situations très contrastées. Ainsi, l'industrie insulaire est marquée par la prépondérance du secteur énergétique, qui pèse trois fois plus dans la valeur ajoutée industrielle en Corse qu'au niveau national. A l'inverse, le secteur manufacturier est très réduit (37 % de la valeur ajoutée industrielle contre 74 % en France). En effet, la production de biens de consommation et de biens intermédiaires est limitée, tandis que l'industrie des biens d'équipement reste concentrée dans quelques entreprises. Pour autant, cette branche « biens d'équipement » est à créditer d'incontestables succès. Sa valeur ajoutée a augmenté à un rythme supérieur à 6 % depuis 10 ans, contre 1,8 % au niveau national. Inversement, la branche agroalimentaire est nettement moins dynamique mais pèse beaucoup dans le tissu industriel : elle regroupe près d'un quart de la valeur ajoutée industrielle contre 13 % pour la province. Par ailleurs, l'agroalimentaire demeure un secteur à faible productivité du travail : il ne représente que 1,3 % de la valeur ajoutée totale mais 2,4 % des effectifs (soit 2 200 salariés).

Construction très dynamique

La **construction** est un secteur clé de l'économie corse. Son poids dans la valeur ajoutée est de très loin la plus forte des régions métropolitaines (10 % contre 7,5 % en moyenne de province). En Corse, comme au niveau national, le BTP a connu

une période de récession marquée de 1992 à 1998. Sur cette période, la valeur ajoutée du secteur a reculé de près de 30 %. Depuis 1999, en revanche, la construction est dans une phase d'expansion exceptionnelle. Elle a en effet été continûment stimulée par le dynamisme des constructions de logements. Les travaux publics ont également bénéficié de la vigueur de l'investissement public qui se renforce au cours des dernières années avec notamment la montée en charge du Programme

Evolution de la valeur ajoutée en valeur par secteur



Source : Insee, Comptes régionaux.

exceptionnel d'investissement (PEI). Ainsi, depuis 1999, la valeur ajoutée dégagée par le BTP a progressé en moyenne de 12 % par an en valeur, croissance de 4 points supérieure à la moyenne nationale.

Le tourisme dynamise les services aux particuliers de 1996 à 2003

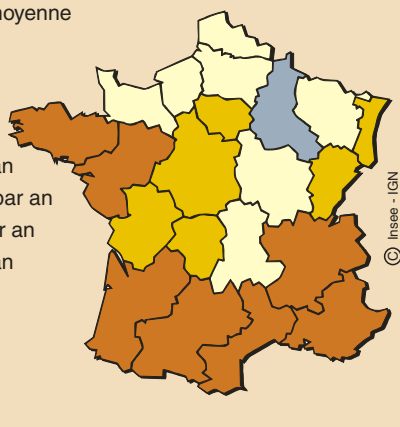
Les **services** constituent un autre pilier de l'économie corse. Parmi eux, les services marchands comptent en 2007 pour 40 % de la valeur ajoutée totale, poids identique à la moyenne de province. Cependant, contrairement aux autres régions, l'économie corse ne s'est pas « tertiarisée » au cours des dix dernières années. En effet, la croissance des services marchands n'a pas été significativement plus forte que le reste de l'économie insulaire. Par ailleurs, la répartition des activités qui

Croissance économique et évolution démographique

A l'instar de la Corse, les régions à forte croissance économique sont également marquées par le dynamisme de leur démographie. Ainsi, les régions du Sud et de l'Ouest de la France sont caractérisées à la fois par une vigueur économique et par un essor démographique supérieurs à la moyenne. Outre la Corse, c'est le cas par exemple des Pays de Loire, de la Bretagne, du Languedoc-Roussillon ou de Midi-Pyrénées. A l'inverse, les évolutions démographiques plus faibles du Nord, de l'Est et du Centre de la France se conjuguent avec des rythmes de croissance économique plus modérés. Néanmoins, cette corrélation n'indique pas le sens de la causalité. Ainsi, la croissance économique rend une région attractive et dans le même temps, le peuplement est facteur de croissance. L'endogénéité de ces deux phénomènes ne permet donc pas d'évaluer l'impact d'un accroissement démographique sur la création de richesse et inversement.

Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006

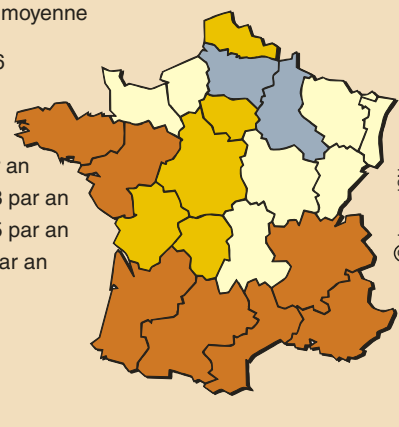
- %
- plus de 0,8 par an
 - entre 0,4 et 0,7 par an
 - entre 0 et 0,3 par an
 - moins de 0 par an



Source : Insee, Estimations de population.

Variation annuelle moyenne du PIB en volume entre 1999 et 2006

- %
- plus de 2,4 par an
 - entre 1,6 et 2,3 par an
 - entre 1,0 et 1,5 par an
 - moins de 1,0 par an



Source : Insee, Comptes régionaux.

Le tertiaire marchand présente certaines spécificités. Ainsi, les activités immobilières ont un poids majeur dans l'économie corse, comme dans l'ensemble des régions méditerranéennes. L'activité de location immobilière liée au tourisme explique en partie cette surreprésentation. Cependant, elle ne constitue pas un moteur de l'économie, sa progression ayant été relativement modérée et affectée par des effets de prix sensibles. Les **services aux particuliers** ont également un poids important dans l'économie insulaire. Ils représentent 17 % du tertiaire marchand, contre 11 % pour la province. En particulier, la branche hôtellerie-restauration compte en Corse plus que dans toute autre région française. Au cours des dix dernières années, la valeur ajoutée de ce secteur a crû à un rythme voisin de la moyenne nationale et du reste de l'économie de l'île. En phase avec la conjoncture touristique, l'hôtellerie et la restauration ont en effet connu une croissance très vive de 1997 à 2003. Depuis lors, l'activité du secteur s'est stabilisée.

Essor des services aux entreprises et stabilisation du commerce

Les **services aux entreprises** comptent en Corse pour 11 % de la valeur ajoutée totale, poids parmi les plus faibles des régions françaises. Néanmoins, le secteur est en plein essor depuis le début des années 2000, sa croissance annuelle atteignant 7 % en valeur, soit 1,5 point de plus que la moyenne nationale. En particulier, la valeur ajoutée dégagée par les activités de conseil et d'assistance progresse depuis dix ans à un rythme moyen d'environ 11 %, de 4 points supérieur à la moyenne nationale. Ce réel décollage est particulièrement porteur de sens en matière d'innovation, dans la mesure où ces activités de conseil comportent souvent une composante technologique (informatique, ingénierie) et regroupent un nombre

important de professions intellectuelles. Parallèlement, les services aux entreprises dits « opérationnels » (location, fourniture de personnel, nettoyage, sécurité) ont également connu une montée en charge au cours des dernières années. Leur valeur ajoutée a crû à un rythme proche de 8 % l'an depuis dix ans, sensiblement supérieur à la moyenne nationale. Au total, si les services aux entreprises forment un ensemble d'activités hétérogènes, dont les dynamiques économiques diffèrent, ils n'en restent pas moins un véritable moteur économique qu'il convient de ne pas mésestimer.

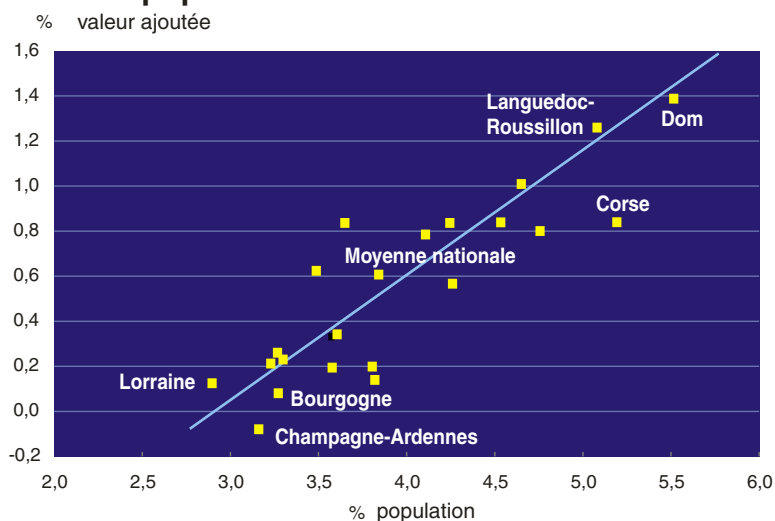
Le **commerce** génère 11 % de la valeur ajoutée totale en 2007, à peine plus que la moyenne de province. Au-delà de son poids dans la création de richesse, le commerce de détail apparaît un secteur prépondérant en termes d'emplois (16 % des effectifs salariés), illustrant sa faible productivité du travail. Entre 1996 et 2003, ce secteur, fortement stimulé par le tourisme, a enregistré une très vive progression de la valeur ajoutée (+ 8,5 % par an en valeur). Sur cette période, il était l'un des principaux moteurs de la croissance insulaire. Depuis lors, l'activité commerciale, tout comme celle d'hôtellerie-restauration, s'est stabilisée.

Une économie encore très administrée

La surreprésentation des **services administrés** constitue un autre trait dominant de la structure économique en Corse. Ces services regroupent des activités diverses telles que l'éducation, la santé, l'action sociale ou l'administration dont une

partie est marchande (par exemple, la santé du secteur libéral). Également qualifiés de principalement non marchands, ces services représentent 31 % de la valeur ajoutée totale en 2007, poids le plus élevé de toutes les régions métropolitaines. De surcroît, cette valeur ajoutée non marchande s'est accrue depuis 1997 à un rythme élevé (proche de 5 % en valeur contre 4 % en moyenne nationale), contribuant fortement à la croissance économique. Néanmoins, cette progression rapide ne traduit pas nécessairement un accroissement de l'assistantat. En effet, d'autres régions enregistrent une croissance analogue de leurs services administrés (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Comme la Corse, il s'agit pour la plupart de régions très

Croissance de la valeur ajoutée non marchande et de la population entre 1997 et 2007

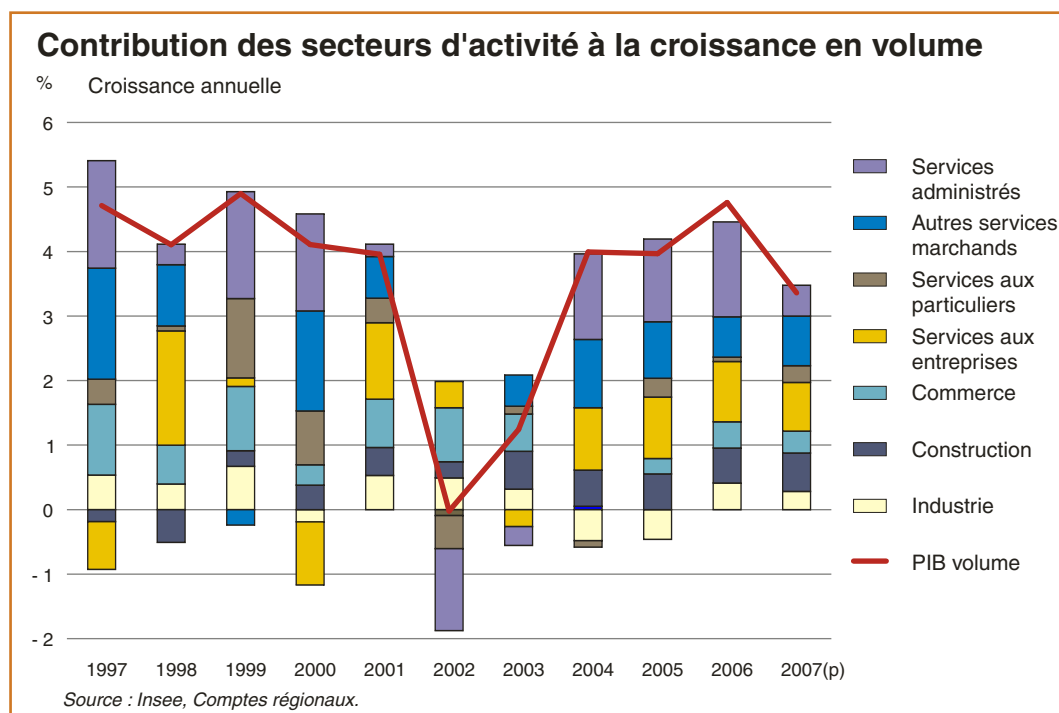


Données 2007 provisoires
Source : Insee, Comptes régionaux, Estimations de population.

dynamiques, notamment au niveau démographique, dont le peuplement rapide entraîne le développement d'infrastructures (écoles, hôpitaux...) et donc de services non marchands.

Les services marchands, principal moteur de la croissance

Au cours des dernières années, les services administrés ont largement contribué à la croissance économique. Ces services non marchands ont « rapporté » chaque année près d'un point à la croissance de la valeur ajoutée en volume (et donc au PIB), à l'exception des années 2001 à 2003 marquées par le tassement des effectifs de la fonction publique. Au total, plus de 20 % de la croissance du PIB s'explique donc par les seules activités administrées. C'est certes considérable mais peu



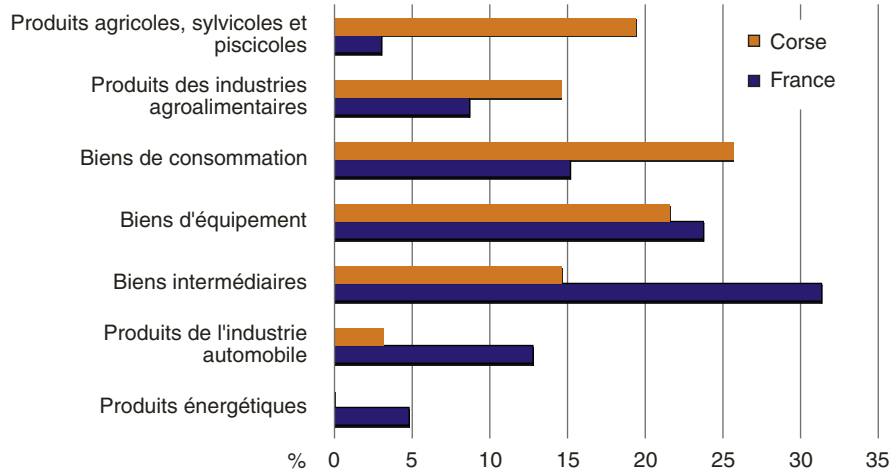
supérieur aux régions méditerranéennes et nettement en deçà de l'outre-mer. La construction est également un secteur contribuant significativement à la croissance (0,6 point par an en volume depuis 2003). Cependant, contrairement à une idée couramment répandue, il ne s'agit pas du principal moteur économique car sa croissance en volume est freinée par de vives hausses des prix de production. En effet, ce sont les services marchands qui constituent les principales forces d'entraînement de l'économie insulaire. Au cours des dix dernières années, leur contribution à la croissance en volume est de l'ordre de 1,5 point. Ce ne sont pas seulement les services directement liés au tourisme qui expliquent ce mouvement mais l'ensemble des services marchands, en particulier ceux à destination des entreprises mais aussi de l'immobilier. Depuis 2004, les seuls services aux entreprises apportent chaque année près d'un point à la croissance du PIB en volume, plus que la construction.

Des exportations modestes orientées vers les productions « traditionnelles »

Avec 17,3 millions d'euros en 2007, les **exportations** de la Corse restent extrêmement modestes. Elles le sont encore plus rapportées au PIB. Ainsi, en 2007, les exportations de la Corse représentaient 0,2 % de son PIB, contre 21 % au niveau national. Cette ouverture sur les marchés extérieurs est même sensiblement plus réduite que dans les Dom, où les exportations représentent 1 % du PIB. Les Dom présentent néanmoins de profondes disparités entre la Guadeloupe, où les exportations pèsent peu, et la Guyane dont les exportations bénéficient de ses activités spatiales. Compte tenu de la faiblesse des flux, les fluctuations annuelles d'exportations sont très importantes en Corse, limitant la portée des analyses. Un trait marquant des exportations corses est néanmoins la prépondérance des productions « traditionnelles ». Ainsi, au cours des trois dernières années, les produits agricoles regroupent près de 20 % des ventes à l'extérieur contre 3 % pour la moyenne nationale (et à peine plus de 1% dans les Dom). Par ailleurs, l'industrie agroalimentaire représente 15 % des exportations en Corse, lesquelles concernent essentiellement les boissons. Inversement, les produits manufacturiers pèsent

Répartition des exportations par produits

en moyenne entre le 1^{er} trimestre 2006 et le 3^e trimestre 2008*



*les flux d'exportation étant pour la Corse très faibles et erratiques, une période d'observation assez large est nécessaire.

Source : Direction générale des douanes.

beaucoup moins dans les exportations de Corse et sont concentrés sur quelques produits (produits pharmaceutiques, construction navale). Enfin, à la différence des Dom (et surtout des Antilles), la Corse n'exporte pas d'énergie. Les exportations de l'île sont pour moitié tournées vers l'Union européenne (26 partenaires), contre les deux tiers au niveau national. A l'inverse, l'Afrique pèse deux fois plus dans les ventes insulaires (12 % des exportations) et concerne essentiellement les pays du Maghreb.

Pour en savoir plus

Les données 2007 des comptes régionaux sont provisoires (p).

■ Définitions

Valeur ajoutée : différence entre la valeur des biens et services produits et celle des biens et services utilisés pour la production (consommations intermédiaires)

Produit Intérieur Brut (PIB) : le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.

PIB en valeur : le PIB est dit "en valeur" ou "nominal" si ses différentes composantes sont évaluées aux prix de l'année en cours (PIB à prix courants).

PIB en volume : Le PIB est dit "en volume" ou "réel" si les montants qui le constituent ont été évalués aux prix d'une année donnée choisie comme année de base (PIB à prix constants corrigés de la hausse des prix).

PIB par emploi : le PIB en volume par emploi est une approximation de la productivité apparente du travail par tête.

Productivité : rapport entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir.

Dans cette étude on utilise la **productivité « apparente du travail » par tête** qui ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme "apparente" rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés. La productivité apparente du travail par tête est le rapport entre la richesse créée (mesurée par la valeur ajoutée en volume) et le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production (mesuré par le nombre de personne en emploi).

■ Nomenclatures utilisées

Nomenclature des activités dans la communauté européenne (NACE) pour la partie consacrée aux îles européennes - <http://ec.europa.eu/eurostat> : Accueil > RAMON > Metadata

Nomenclature économique de synthèse (NES) pour le reste de l'étude - www.insee.fr : Accueil |> Définitions et méthodes > nomenclatures

■ Pour aller plus loin

Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales - base 2000 - www.insee.fr : Accueil > Thèmes > Economie > Economie générale

Un appareil productif atomisé

Le système productif corse est surtout formé de micro-entreprises. Il se caractérise par une forte autonomie et par une faible influence sur les autres régions. Ses entreprises sont généralement composées d'un seul établissement. Comme dans la plupart des régions, elles sont en majorité constituées en personnes physiques.

Ces dernières années, les créations d'entreprises sont très dynamiques en Corse, en particulier dans le BTP et les services aux entreprises. Dans ce contexte, le stock d'entreprises actives progresse plus rapidement qu'ailleurs. Si ce dynamisme constitue un facteur d'innovation important, il accroît également le morcellement et la fragilité de l'appareil productif formé d'entreprises jeunes comptant très peu de salariés. Malgré la hausse des créations, les chefs d'entreprise demeurent pourtant âgés, un quart a plus de 55 ans.

L'appareil productif insulaire se compose d'une multitude de petits établissements. Au 1^{er} janvier 2007, on en dénombre quelque 24 700 dans le secteur marchand hors agricole, soit 88 établissements pour 1 000 habitants. C'est de très loin le ratio le plus élevé de France, la moyenne nationale étant de 53 établissements pour 1 000 habitants.

Six établissements sur dix sans salarié

Le système productif corse comporte quasi-exclusivement des micro-entreprises. Dans la région, 62 % des établissements n'emploient aucun salarié et 95 % en comptent moins de 10. Néanmoins, il ne s'agit pas là d'une réelle spécificité. En effet, la part d'établissements sans salarié est voisine dans les autres régions méditerranéennes, et même bien supérieure dans les Dom. Par ailleurs, dans toutes les régions de France, plus de 90 % des établissements ont moins de 10 salariés.

En revanche, un trait plus caractéristique du système productif insulaire est la rareté des établissements de taille intermédiaire. Ainsi, on ne dénombre en Corse que 300 établissements de 20 à 50 salariés, dont la moitié dans les secteurs du commerce et de la construction. Ils ne représentent que 1 % du total régional, deux fois moins qu'au niveau national.

Enfin, les grandes entreprises sont extrêmement peu fréquentes. Une centaine d'établissements emploie plus de 50 salariés et une poignée plus de 250 salariés.

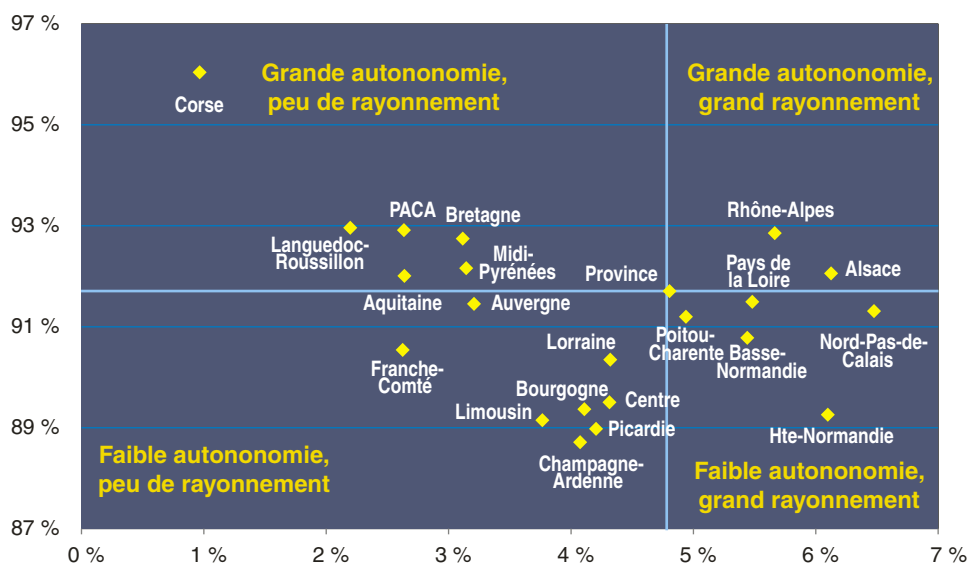
	0 salarié		1 à 9 salariés		10 à 49 salariés		50 salariés et +	
	Corse	France	Corse	France	Corse	France	Corse	France
Industrie	52,5	42,8	38,6	39,7	8,3	13,2	0,6	4,2
Construction	51,1	48,3	41,7	43,7	6,9	7,3	0,2	0,8
Commerce	55,0	52,3	39,9	40,5	4,6	6,3	0,5	1,0
Services	68,9	64,2	27,6	29,8	3,1	5,0	0,4	1,0
Ensemble	61,8	57,6	33,4	34,9	4,4	6,3	0,4	1,3

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Grande autonomie et faible rayonnement

Le système productif insulaire se distingue à la fois par sa grande autonomie mais également par la faiblesse de son rayonnement. Ainsi, 96 % des établissements

Autonomie et rayonnement au sein des régions françaises



Lecture : en Languedoc-Roussillon, 93 % des établissements ont leur siège social dans la région et 2,2 % des sièges sociaux implantés dans cette région disposent d'établissements en dehors du Languedoc-Roussillon

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

opérant en Corse ont leur siège social sur l'île, contre 92 % en moyenne de province. Parallèlement, les entreprises dont le siège est en Corse commandent très peu d'établissements en dehors de l'île. Seulement 1 % d'entre elles ont des établissements dans une autre région contre près de 5 % en France de province.

Cette absence de rayonnement s'observe aussi au sein même de la région. En effet, les entreprises insulaires comptent rarement plusieurs établissements. Ainsi,

88 % des unités implantées en Corse sont mono-établissement. Les autres concernent essentiellement des entreprises du commerce de détail, des restaurants et des agences immobilières.

La plupart des sociétés commerciales sous forme de SARL

Comme dans toutes les régions de province (à l'exception de l'Alsace), la majorité des entreprises de Corse sont constituées sous la forme de personnes physiques. Parmi elles, les artisans et commerçants sont néanmoins surreprésentés dans la région, au détriment des professions libérales. Les entreprises artisanales et de commerce représentent en effet 66 % des entreprises en personnes physiques contre 62 % en moyenne de province.

Les sociétés commerciales ne sont pas moins fréquentes dans le tissu productif insulaire que dans les autres régions de province. Cependant, en Corse, ces sociétés ont beaucoup plus souvent la forme de Sociétés à responsabilité limitée (SARL) que dans toute autre région. Les SARL regroupent en effet 93 % des sociétés commerciales de l'île contre 85 % en moyenne de province. A l'inverse, les sociétés anonymes sont rares (à peine plus de 2 % des sociétés). Ce phénomène est rencontré dans les autres régions méditerranéennes. Cependant, en Corse, il reflète surtout le défaut de moyennes et grandes entreprises. Même la société par actions simplifiée, statut assez souple et donc adapté aux petites entreprises, est sous-représentée dans la région. Cette catégorie juridique concerne 2,6 % des sociétés insulaires, trois fois moins qu'en moyenne de province.

Une répartition sectorielle des établissements peu différente de la moyenne nationale

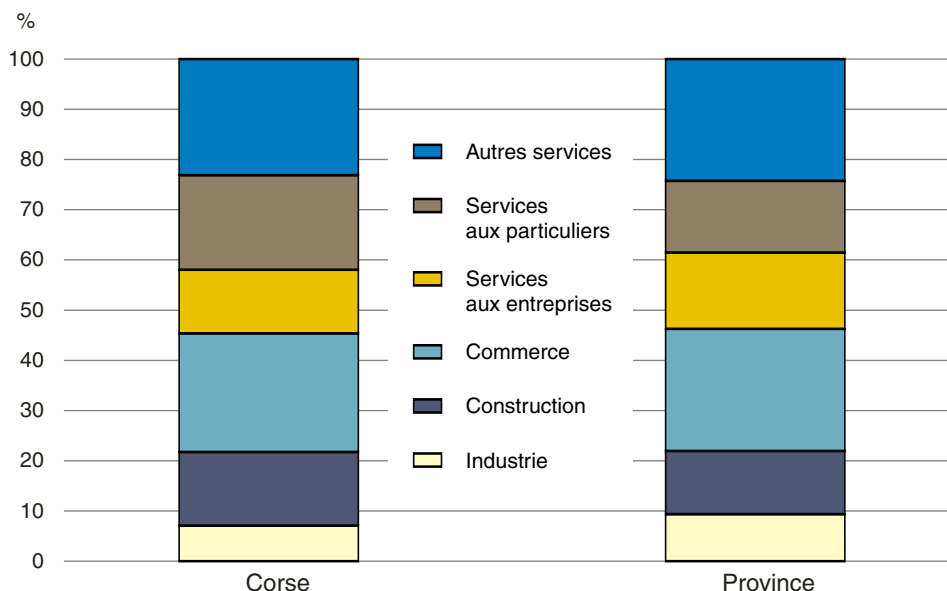
La répartition par secteur d'activité de la richesse produite en Corse se distingue nettement des autres régions françaises. Et pourtant, la structure sectorielle des établissements marchands n'est pas si différente de la moyenne nationale.

Ainsi, l'**industrie** regroupe en Corse 7 % des établissements marchands, contre à

peine plus de 9 % en moyenne de province. Mais ces établissements forment en Corse 8 % de la valeur ajoutée marchande contre 22 % dans les régions de province. Sur l'île, il s'agit en effet d'unités de production beaucoup plus petites, induisant une valeur ajoutée par établissement très modeste. C'est particulièrement vrai des industries de biens d'équipement et de biens intermédiaires, de taille souvent réduite dans la région : seulement 8 % d'entre elles comptent plus de 10 salariés contre 22 % au niveau

national. Le déficit d'industrialisation de la Corse est donc moins dû à une pénurie d'entreprises qu'à leur émiettement en unités peu productives. Ce morcellement est indéniablement un frein à l'émergence d'innovations au sein de l'industrie insulaire. Inversement, la **construction** ne présente pas cette distorsion de la taille des établissements : environ 7 % d'entre eux comptent plus de 10 salariés en Corse, proportion voisine de la moyenne de province. En conséquence, le BTP, qui pèse un peu plus dans le tissu productif qu'en France de province (15 % des établissements marchands contre 13 %), pèse également un peu plus dans la création de valeur ajoutée. A structure d'appareil productif comparable, les entreprises de construction de Corse ne sont pas moins productives qu'ailleurs. C'est également le cas des **services aux entreprises** qui sont, certes légèrement sous-représentés en Corse (13 % des établissements marchands contre 15 % au niveau de la province) mais dont la production ne souffre pas d'un déficit de taille manifeste par rapport aux autres régions de province.

Répartition des établissements marchands par secteur d'activité en 2007

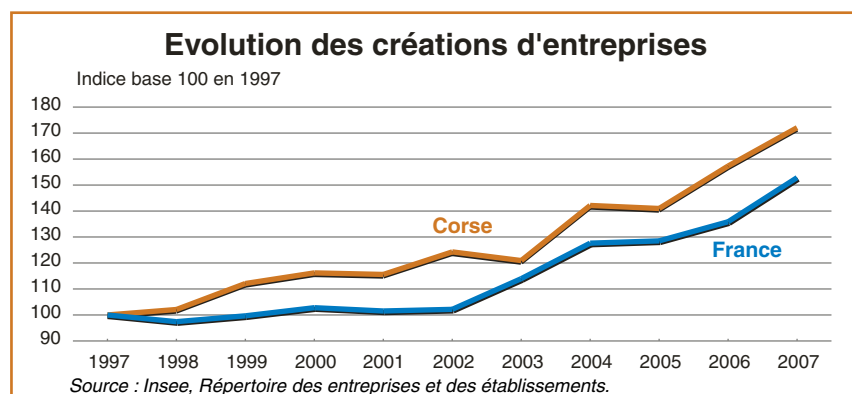


Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

La création d'entreprises extrêmement dynamique

La dynamique des **créations d'entreprises** est un levier puissant pour l'émergence de l'innovation en Corse. Les créations ont crû continûment depuis dix ans pour atteindre près de 2 400 nouvelles unités en 2007. Sur cette période, le rythme de croissance annuelle des créations est sensiblement supérieur à la moyenne nationale (+ 5,6 % contre + 4,3 %) et place la Corse parmi les trois régions françaises les plus dynamiques. Les créations d'entreprises sont logiquement les plus vigoureuses parmi les secteurs porteurs. Ainsi, sur les dix dernières années, la construction mais également les services aux entreprises ont constitué un terreau très favorable à la création. A l'inverse, le commerce et l'industrie, en particulier agroalimentaire, restent en retrait de ce mouvement.

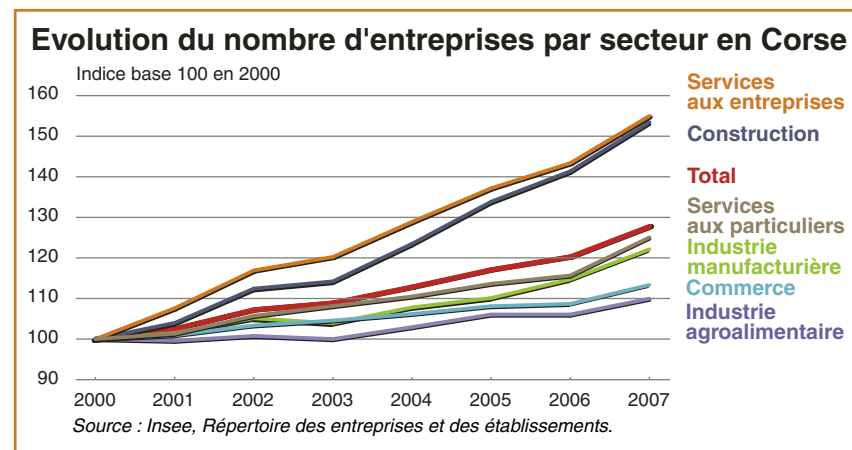
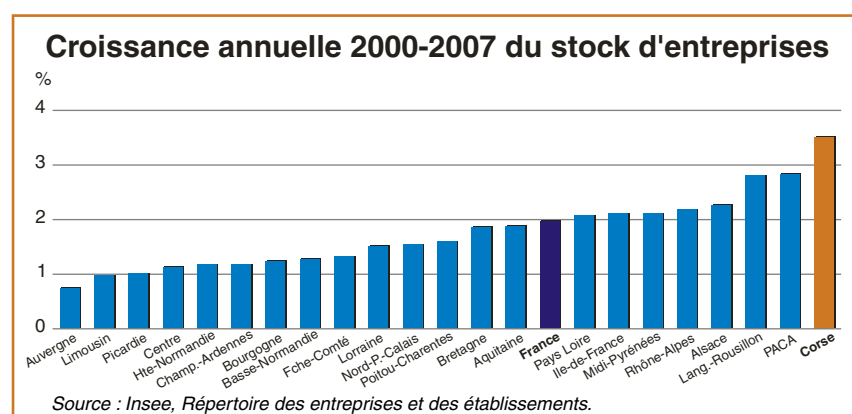
La Corse figure aussi parmi les régions où le nombre de créations par rapport au stock existant est le plus robuste. Ainsi, depuis 2000, les créations représentent chaque année autour de 10 % du stock. Ce taux de création, stable à très haut niveau, traduit la vigueur de la démarche entrepreneuriale en Corse qui constitue un



dix n'avaient aucun salarié, proportion voisine de la moyenne nationale.

Hypertrophie de l'appareil productif

Dans ce contexte de fortes créations, le stock d'entreprises actives en Corse ne cesse d'enfler. Il s'est accru en moyenne de 3,5 % par an depuis 2000, la plus forte



facteur d'innovation très puissant. Inversement, ce taux de création alimente le morcellement et la fragilité de l'appareil productif, formé d'entreprises jeunes comptant très peu de salariés. En effet, la création d'entreprises est avant tout pour l'entrepreneur le moyen de créer son propre emploi et, en Corse comme sur le continent, rares sont les nouvelles unités employant des salariés. En 2007, huit nouvelles entreprises sur

progression de toutes les régions métropolitaines. Sur la même période, le nombre d'entreprises a augmenté de 2 % au niveau national. En ligne avec les créations, c'est dans la construction et les services aux entreprises que l'appareil productif s'est le plus étoffé au cours des dernières années, en Corse comme partout ailleurs. Dans la région, le nombre d'entreprises du BTP s'est accru à un rythme annuel supérieur à 6 %, deux fois plus élevé qu'en moyenne nationale. L'écart est plus réduit s'agissant des services aux entreprises (+ 6,4 % de croissance annuelle contre + 5,1 % pour la province). Si ces secteurs sont les principaux responsables de la dilatation de l'appareil productif insulaire, il s'agit là d'un mouvement commun à toutes les activités économiques. En effet, dans tous les secteurs (à l'exception du financier), la Corse arrive en tête du classement des régions en matière de croissance du nombre d'entreprises. Cette

dynamique, certes exceptionnelle, conduit néanmoins à une hypertrophie d'un système productif, probablement sous-optimale en termes d'efficience.

Des chefs d'entreprise âgés

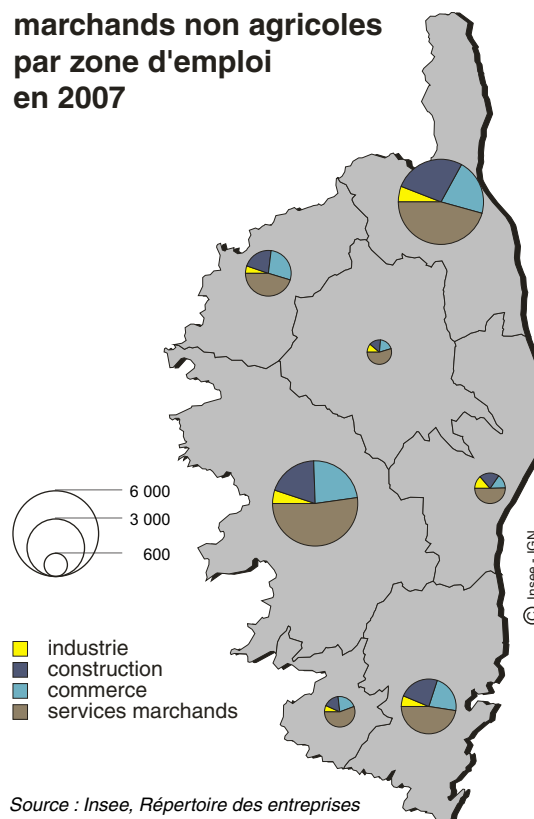
La forte création d'entreprises et la dilatation afférente de l'appareil productif ne suffisent pas à « rajeunir » la figure entrepreneuriale en Corse. En effet, comme partout, la Corse est confrontée au vieillissement de ses chefs d'entreprise, vieillissement dont les conséquences sont néfastes non seulement en termes de continuité de l'appareil productif (difficultés de transmission de l'outil de production)

mais également en termes de capacité d'innovation des entreprises. Ainsi, les chefs d'entreprise, qu'ils soient commerçants, artisans, dirigeants de PME ou de profession libérale sont plus âgés qu'ils ne l'étaient à la fin des années 90. En particulier, la Corse présente la particularité d'avoir la proportion la plus importante de chefs d'entreprise de plus de 55 ans. En 2005, plus de 26 % des chefs d'entreprise insulaires ont 55 ans ou plus, soit 2,5 points de plus que la moyenne nationale et 8 points de plus qu'en 1999. Cette considération vaut également pour les cadres. Ainsi, moins de 11 % des cadres d'entreprise (hors fonction publique) avaient 55 ans ou plus en 1999 alors que ces cadres «seniors» représentent désormais 16 % des effectifs (contre 11 % au niveau national).

Faible spécialisation territoriale

En dehors de leur dimension plus ou moins agricole, les territoires de Corse ont un appareil productif assez peu spécialisé. Ainsi, aucune zone d'emploi ne se distingue par une industrialisation significativement supérieure à la moyenne régionale. De même, le poids de la construction et du commerce dans le tissu productif varie peu selon le territoire considéré. S'agissant des services, la situation est plus nuancée. Les établissements de services aux particuliers sont plus fréquents dans les zones touristiques, en lien avec l'hôtellerie et la restauration. En 2007, les services aux particuliers regroupent ainsi moins de 20 % des établissements marchands non agricoles dans les zones d'emploi de Bastia et d'Ajaccio et plus de 30 % dans celle de Sartène-Propriano. A l'inverse, les services aux entreprises sont un peu plus présents dans les pôles urbains que dans le reste du territoire. Néanmoins, cette relative homogénéité en termes d'implantation territoriale du système productif masque des différences beaucoup plus marquées en termes d'emplois. Ainsi, le BTP concentre 17 % des établissements marchands de la zone de Porto-Vecchio, proportion équivalente à celle de Bastia, mais il regroupe près de 30 % des salariés, deux fois plus qu'à Bastia.

Localisation des établissements marchands non agricoles par zone d'emploi en 2007



■ Définitions

Une **entreprise** est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. Juridiquement, on distingue les entreprises sous forme de personnes physiques et les sociétés.

Un **établissement** est une unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

La **Personne physique** (en nom propre) est la forme la plus courante pour les petites entreprises. Il n'y a pas de notion de capital social, l'entreprise et l'entrepreneur ne formant qu'une seule et même personne.

La **Société à responsabilité limitée (SARL)** est une forme courante pour les petites entreprises. Le capital social est librement fixé par les associés et la responsabilité des associés est limitée au montant de leur apport.

La **Société anonyme (SA)** : nécessite 7 associés au minimum. C'est donc un statut peu adapté aux plus petites entreprises. Le capital social est soumis à un seuil minimum. L'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires.

La **Société par actions simplifiée (SAS)** est une structure plus souple que la SA. Elle nécessite un associé au minimum. Le capital social est soumis à un seuil minimum. Les associés déterminent librement les règles d'organisation de la société.

Une **micro-entreprise** compte moins de dix salariés.

Une **création d'entreprise** correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Elle inclut les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise.

Le **taux de création** est le rapport entre le nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

■ Nomenclature utilisée :

Nomenclature économique de synthèse (NES) -

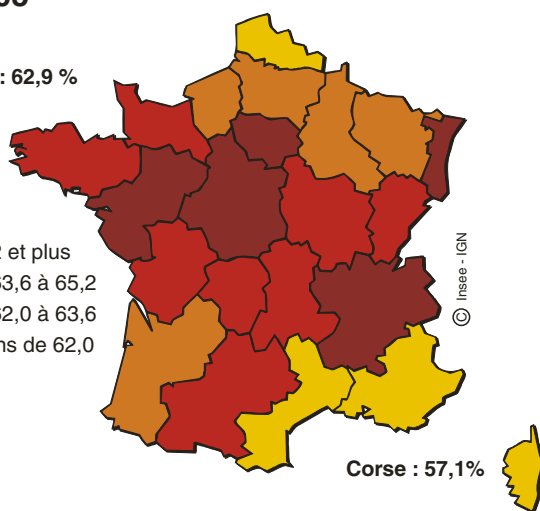
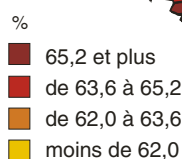
www.insee.fr : Accueil > Définitions et méthodes > nomenclatures

La Corse figure parmi les régions françaises où la proportion d'actifs en emploi est la plus faible, notamment chez les femmes et les jeunes. Néanmoins, depuis une dizaine d'année, l'emploi insulaire augmente plus vite qu'ailleurs. Cette dynamique concerne essentiellement les effectifs salariés qui s'accroissent dans la plupart des secteurs d'activité. Les services marchands constituent toutefois la source principale de créations d'emplois. Cette vigueur concerne en outre des activités à fort potentiel d'innovation, en particulier celles destinées aux entreprises.

En Corse, le marché du travail se caractérise par un poids de non salariés plus important qu'au niveau national, reflétant ainsi la prédominance de chefs d'entreprise individuelle. Il est également marqué par des personnels d'encadrement peu nombreux et des employés surreprésentés. En conséquence, l'emploi insulaire est globalement moins qualifié qu'ailleurs. Il concentre une part de non diplômés parmi les plus élevées des régions françaises. Dans tous les secteurs d'activité de l'île, les travailleurs sont moins diplômés que sur le continent. Toutefois, la Corse est une région très attractive et les arrivées d'actifs, en particulier de cadres, contribuent à l'élévation du niveau de diplôme.

Taux d'emploi des 15-64 ans par région en 2005

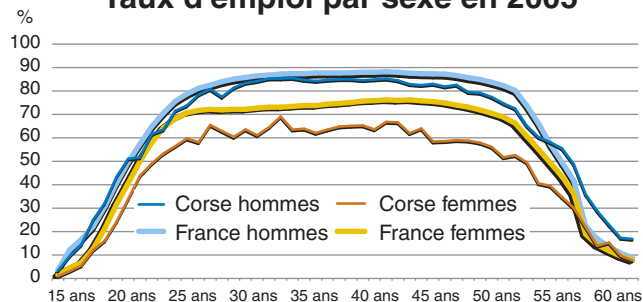
France : 62,9 %



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007.

En 2005, la Corse compte quelque 123 000 actifs (occupés ou au chômage). Le taux d'activité des 15-64 ans s'établit ainsi à 65,2 %, le plus faible de toutes les régions métropolitaines et voisin de la moyenne des départements d'outre-mer. La Corse figure également en bas du classement régional pour le taux d'emploi, qui rapporte les actifs occupés à la population. Seules les régions les plus touchées par le chômage (Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et les Dom) ont un taux d'emploi inférieur à celui de la Corse. Avec un taux d'emploi de 57,1 %, le marché du travail insulaire est donc bien loin de l'objectif de Lisbonne fixé à 70 % à l'horizon 2010. Néanmoins, à mi-parcours, aucune région française n'est proche de cette cible. En Corse, cette faible participation au marché du travail concerne plus particulièrement les femmes. En effet, leur taux d'emploi est de neuf points inférieur à la moyenne nationale. Cet écart dépasse à peine deux points pour les hommes.

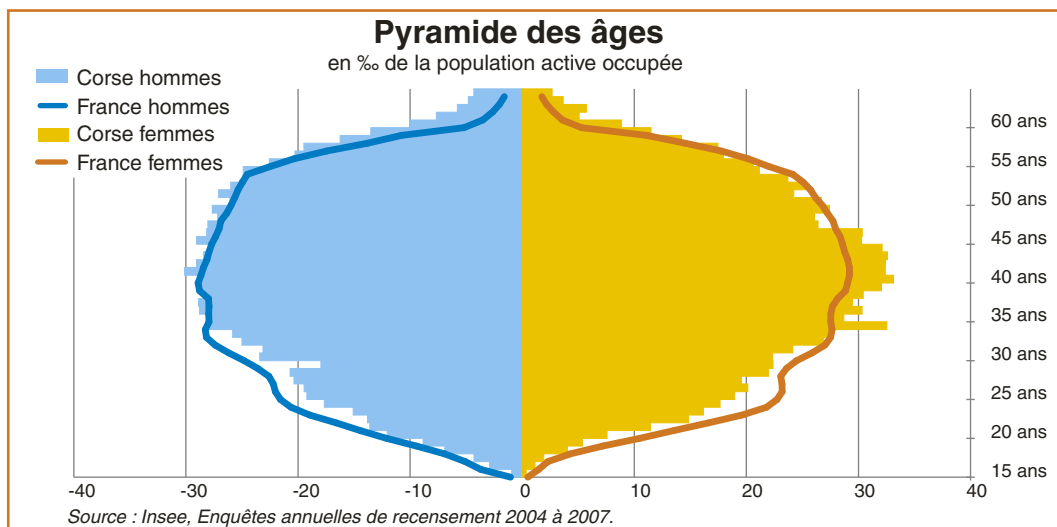
Taux d'emploi par sexe en 2005



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007.

Une main-d'œuvre âgée

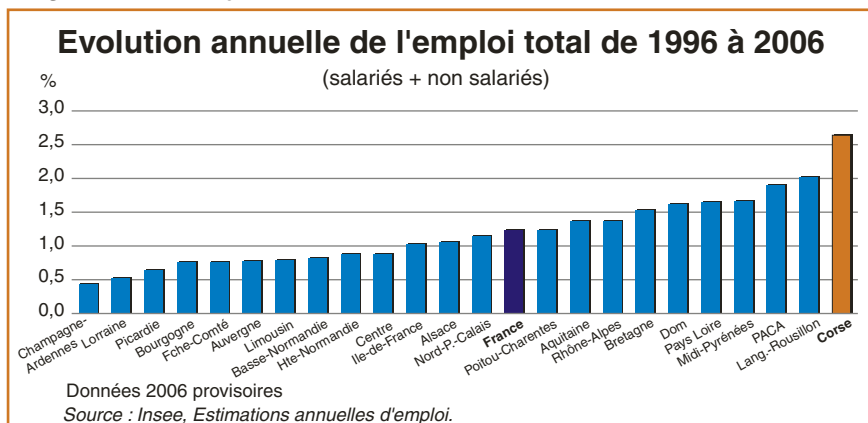
Si le potentiel d'innovation de l'économie est grevé par l'insuffisance globale des forces de travail y concourant, il l'est également par sa structure par âge. En effet, l'emploi en Corse est plutôt âgé. En 2005, les moins de 35 ans représentent 32 % des actifs en emploi sur l'île contre 36 % au niveau national. La pyramide des âges de l'emploi fait ainsi



nettement apparaît un déficit de jeunes actifs occupés au profit des classes d'âges plus élevés. Toutefois, il s'agit là d'emploi mesuré en fin d'année, qui ne tient donc pas compte des flux d'emplois saisonniers, pour la plupart occupés par des jeunes. On estime en effet que près de la moitié des saisonniers ont moins de 26 ans.

Très forte croissance de l'emploi depuis dix ans

Pour autant, la dynamique de l'emploi en Corse est extrêmement favorable depuis dix ans. Entre 1996 et 2006, l'emploi a augmenté à un rythme annuel de 2,7 %, de loin le plus élevé de toutes les régions françaises. Cette croissance est essentiellement imputable à l'emploi salarié, même si les non salariés ne diminuent pas en Corse, contrairement à la plupart des autres régions françaises. En effet, sur l'île, les services et, dans une moindre mesure la construction, ont continué de créer de l'emploi non salarié, compensant la forte diminution des effectifs non salariés de l'agriculture (baisse d'un tiers en dix ans).

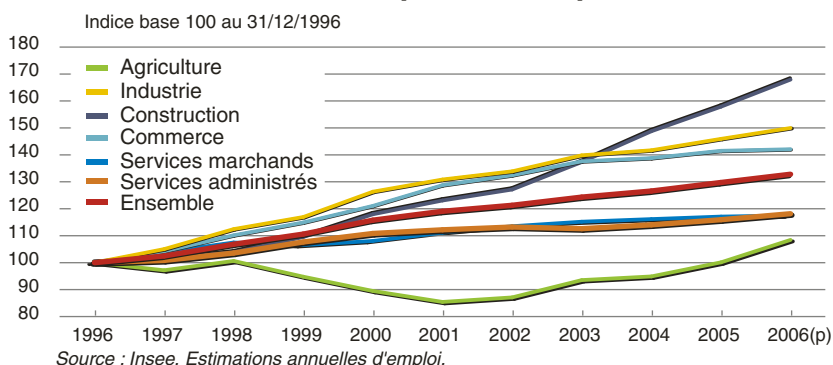


Au 31 décembre 2006, la Corse compte plus de 92 000 salariés, alors qu'on en dénombrait moins de 70 000 dix ans auparavant. A l'exception des activités financières, la plupart des grands secteurs d'activité ont bénéficié d'une hausse de l'emploi salarié supérieure à la moyenne métropolitaine. Contrairement à une idée répandue, c'est dans les **services administrés** que l'écart est le plus faible. Il est vrai que ce secteur pèse déjà plus lourd sur l'île que partout ailleurs (39 % des emplois salariés contre 30 % en moyenne nationale). Par ailleurs, si les embauches de l'administration publique ont crû à un rythme modéré (+1,3 % par an depuis 1996 contre + 1,4 % au niveau national), l'emploi dans l'éducation a été beaucoup plus rapide (+ 1,6 % contre 0 %). Au total, les services administrés sont à l'origine d'un quart de la croissance de l'emploi depuis dix ans. C'est moins que la moyenne nationale et que la plupart des régions françaises.

Vigueur de l'emploi salarié dans la plupart des secteurs marchands

C'est bien dans les secteurs marchands que l'emploi a puisé son dynamisme en Corse depuis dix ans. La progression annuelle de l'emploi salarié marchand est en

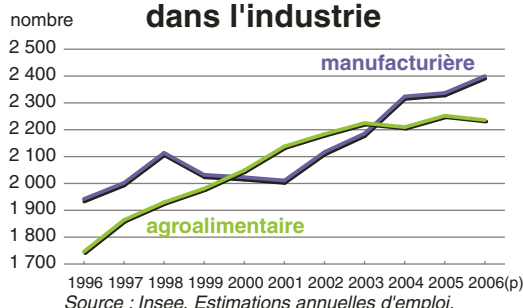
Evolution de l'emploi salarié par secteur



effet de 3,7 % sur les dix dernières années, contre + 1,7 % pour le non marchand.

L'**industrie** ne participe que très modérément à cette dynamique d'ensemble. Ce constat recouvre néanmoins des mouvements disparates. En effet, le secteur énergétique pèse beaucoup dans l'emploi industriel insulaire et ses effectifs n'ont pas augmenté au cours des dix dernières années. Par ailleurs, les industries agro-

Evolution de l'emploi dans l'industrie



alimentaires ont certes créé de l'emploi jusqu'en 2003 mais sont depuis très peu dynamiques. A l'inverse, l'emploi manufacturier a décollé à partir de 2002 (+ 3,6 % de croissance annuelle). Au total, depuis dix ans, l'industrie contribue positivement à la croissance de l'emploi en Corse, contrairement à la quasi-totalité des autres régions françaises.

A contrario, le secteur de la **construction** est un moteur puissant dans la dynamique de l'emploi. Avec un rythme moyen de 5,3 % de croissance annuelle, l'emploi y est plus vigoureux que partout ailleurs, seul le Languedoc-Roussillon bénéficie d'un mouvement de cette ampleur. Les causes sont

désormais bien connues : la vive croissance de la population entraîne d'importants besoins en logements et les travaux publics sont stimulés par la vigueur des investissements publics. Désormais, la construction compte plus de 9 300 salariés alors qu'ils n'étaient que 5 500 dix ans plus tôt. Elle contribue à elle seule à hauteur de 15 % de la croissance totale de l'emploi depuis 1996.

Par son poids dans le système productif, le **commerce** est également un secteur majeur de l'économie insulaire. La croissance de l'emploi y est vive depuis dix ans (+ 3,6 % de croissance annuelle). Le commerce contribue donc largement à la dynamique d'ensemble. Toutefois, à l'image des activités liées au tourisme, le secteur enregistre un net tassement de son activité et donc de l'emploi depuis 2003.

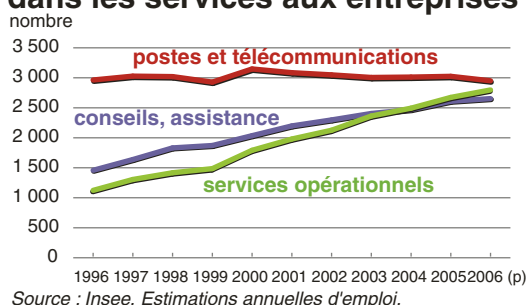


Les services marchands, moteur de la hausse de l'emploi

Les services marchands sont néanmoins en Corse, comme au niveau national, la source principale de créations d'emplois. Les **transports**, très dynamiques depuis 10 ans, participent à ce mouvement.

Dans les **services aux entreprises**, le rythme de croissance de l'emploi salarié est également très vigoureux, quoiqu'à peine supérieur à la moyenne métropolitaine (+ 4,1 % de croissance annuelle depuis 1996 contre + 3,7 % au niveau national). En

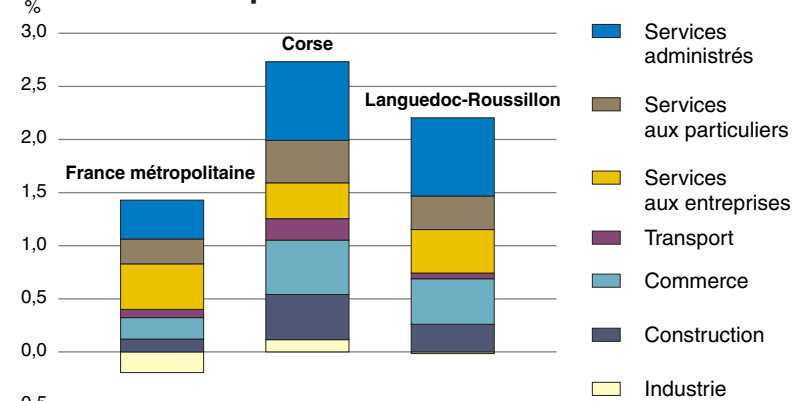
Evolution de l'emploi dans les services aux entreprises



effet, il a été freiné par le secteur des postes et télécommunications qui n'a pas créé d'emplois depuis dix ans. Or, en Corse, cette activité pèse beaucoup plus dans l'ensemble des services aux entreprises que partout ailleurs (35 % contre 15 % au niveau national). A l'inverse, l'emploi dans le conseil et l'assistance ainsi que dans les services opérationnels est très favorablement orienté (respectivement + 6,2 % et + 9,6 % de croissance annuelle depuis 1996). Ce dynamisme constitue un terreau favorable à l'innovation dans ces secteurs à fort potentiel. Par contre, la « recherche et développement » reste marginale en Corse et n'emploie qu'une centaine de salariés depuis dix ans.

Enfin, les **services aux particuliers** ont aussi été très créateurs d'emplois salariés au cours des dernières années. Les effectifs ont crû à un rythme moyen de 5,2 %, le plus rapide de toutes les régions métropolitaines. Ce mouvement doit beaucoup à l'hôtellerie-restauration qui, malgré un ralentissement depuis 2003, a bénéficié d'une hausse d'effectifs de 2 000 salariés en dix ans. Il s'explique aussi par la croissance forte et continue des services personnels et domestiques (+ 6,0 % par an). Au total, les services aux particuliers auront contribué presque autant que la construction à la croissance de l'emploi depuis 1996.

Contributions sectorielles à la croissance annuelle de l'emploi salarié de 1996 à 2006



Données 2006 provisoires

Lecture : la croissance annuelle moyenne de l'emploi salarié en Corse est de 2,7 % de 1996 à 2006. Les services administrés expliquent 0,7 point (2,7-2,0) de cette croissance.

Source : Insee, Estimations annuelles d'emploi.

Cette vigueur de l'emploi bénéficie à toutes les zones d'emploi de l'île. Ainsi, 4 zones de Corse font partie des 10 zones d'emploi métropolitaines les plus dynamiques (parmi 348 zones d'emploi). Il s'agit des zones d'emploi de Porto-Vecchio, Ajaccio, Corte et Bastia. Dans toutes les zones de l'île, la croissance de l'emploi est plus forte qu'au niveau national. Elle est toutefois deux fois moins rapide dans la zone de Ghisonaccia-Aléria, plus agricole, que dans celle de Porto-Vecchio.

Une répartition sectorielle de l'emploi atypique

A l'image de son système productif, la structure sectorielle de l'emploi en Corse ne trouve pas d'équivalent parmi les autres régions françaises. L'**agriculture** pèse aussi peu dans l'emploi qu'en moyenne de province. Toutefois, l'emploi agricole insulaire comprend moins de non salariés que la plupart des régions françaises.

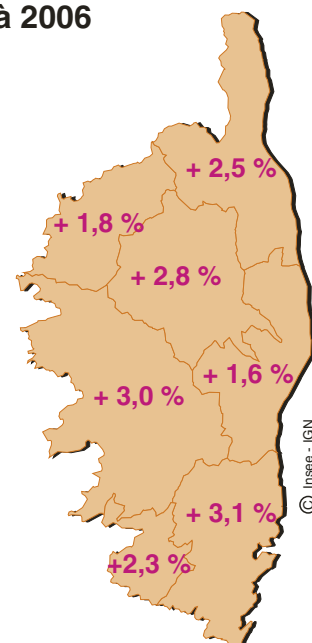
La Corse est par ailleurs la moins industrielle des économies régionales : en 2006, l'**industrie** regroupe seulement 6 % des emplois, contre 17 % en moyenne de province, alors qu'il s'agit là d'un des secteurs où la productivité par tête est la plus forte.

A l'inverse, la **construction**, branche à faible productivité du travail, concentre en Corse 11 % des effectifs, 4 points de plus que la moyenne de province. En outre, ce secteur est atomisé dans la région, un établissement sur deux n'ayant pas de salarié. Il se caractérise ainsi par le poids important de non salariés qui représentent un emploi de la construction insulaire sur cinq, le plus souvent celui du chef d'entreprise. Cette proportion ne se retrouve que parmi les économies méridionales. Cette prédominance de petites entreprises individuelles peut dans une certaine mesure constituer un frein à l'innovation et ce d'autant qu'elles sont le plus souvent dirigées par des chefs d'entreprise âgés.

Le **commerce** est également un secteur où l'emploi est surreprésenté en Corse comme dans les autres économies méditerranéennes. A l'image de la construction, il s'agit d'une branche relativement pauvre en termes de productivité du travail et dans laquelle les non salariés pèsent beaucoup (15 % des effectifs du commerce contre 11 % en moyenne de province).

Enfin, l'ensemble des **services** (marchands et administrés) regroupe 63 % de

Taux de croissance annuelle de l'emploi par zone d'emploi de 1998 à 2006



Source : Insee, Estimations annuelles d'emploi.

l'emploi en Corse, la plus forte proportion des régions françaises, excepté l'Île-de-France. Là encore, le tissu productif insulaire se caractérise par l'atomicité de ses établissements et la part plus importante qu'ailleurs de non salariés, chefs de leur

Répartition de l'emploi total et de la valeur ajoutée par secteur en 2006

%

	Emploi total			Valeur ajoutée en volume		
	Corse	Province	France métropolitaine	Corse	Province	France métropolitaine
Agriculture	3,9	4,1	3,3	2,7	3,4	2,5
Industrie	6,3	16,7	15,4	6,5	19,5	17,5
Construction	10,9	7,1	6,6	8,2	5,9	5,1
Commerce	15,5	13,7	13,5	11,4	10,3	10,1
Services	63,4	58,4	61,2	71,2	60,9	64,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Estimations annuelles d'emploi, Comptes régionaux.

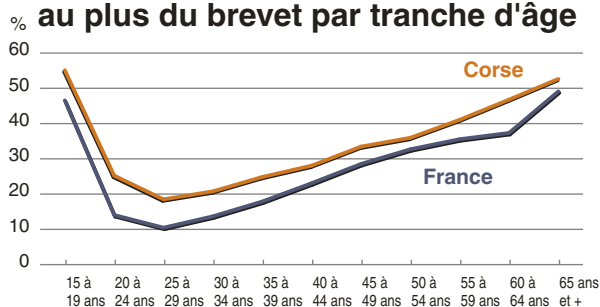
entreprise individuelle. Cette analyse structurale des effectifs observés en fin d'année masque une composante essentielle de l'emploi : les **saisonniers**. En 2005, on estime à 10 500 le nombre de contrats de travail signés pour la saison touristique. Près

des deux tiers des saisonniers sont embauchés dans l'hôtellerie et la restauration. Il s'agit pour l'essentiel d'emplois faiblement qualifiés, occupés par de jeunes salariés. La moitié de ces contrats de saisonniers durent moins de trois mois. L'étroitesse du gisement local d'emploi ne permet pas de faire face au volume d'embauches important. Aussi, un tiers des saisonniers vient du continent.

La fonction publique concentre les cadres et professions intermédiaires

Les spécificités sectorielles de l'emploi se retrouvent évidemment dans la répartition des effectifs par profession. En Corse, 10 % des actifs occupés sont **commerçants, artisans ou chefs d'entreprise**, contre à peine plus de 6 % en moyenne de province. Le marché du travail insulaire est par ailleurs marqué par la faiblesse des effectifs de **cadres**, et ce malgré une proportion de cadres de la fonction publique supérieure à la moyenne nationale. De la même manière, les **professions intermédiaires** sont sous-représentées en Corse. La région est en outre la seule de France métropolitaine où les professions intermédiaires de la fonction publique sont plus nombreuses qu'en entreprises. Par ailleurs, la faible industrialisation de l'île explique la part limitée des emplois d'**ouvriers**, qui ne représentent que 19 % des effectifs globaux contre 25 % en moyenne de province. Si les ouvriers sont proportionnellement moins nombreux dans la région, ils ne sont pas pour autant moins qualifiés. En effet, comme au niveau national, les deux tiers d'entre eux sont qualifiés. Les **employés** constituent donc la seule profession surreprésentée en Corse. Elle regroupe 35 % de l'emploi total, 6 points de plus qu'en moyenne de province. Là encore, la fonction publique y est prépondérante. Par ailleurs, les employés de commerce sont proportionnellement plus nombreux qu'en moyenne nationale, traduisant l'hypertrophie de ce secteur d'activité sur l'île.

Part des actifs occupés disposant au plus du brevet par tranche d'âge



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007.

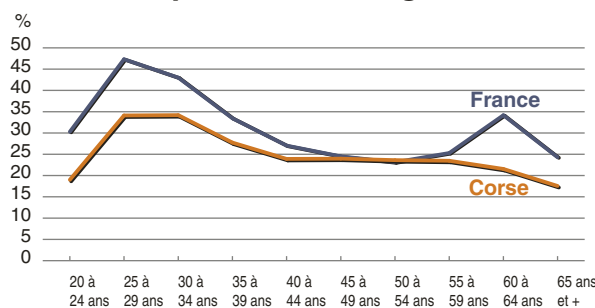
Un niveau de diplôme globalement faible

La répartition par profession de l'emploi en Corse se traduit par un niveau de qualification globalement inférieur à la moyenne nationale. Ainsi, en Corse, plus d'un actif occupé sur cinq n'a aucun diplôme. L'île se situe à la 2^e place du classement régional en la matière. Cette forte proportion s'explique par le poids important des employés en Corse, profession souvent peu diplômée, en particulier dans le commerce. Elle traduit également la surreprésentation dans l'économie insulaire des artisans et commerçants, qui sont en outre

moins souvent diplômés qu'en moyenne nationale. Au total, quel que soit l'âge, la part de non-diplômés dans l'emploi insulaire est supérieure à celle de la moyenne nationale. L'écart est même encore plus marqué pour les jeunes de 20 à 35 ans.

Les actifs de Corse se caractérisent aussi par la faible proportion de détenteurs d'un diplôme professionnel. En effet, 23 % d'entre eux dispose d'un CAP ou d'un BEP, contre 30 % en moyenne de province. D'une part, les ouvriers, souvent titulaires de ce type de qualification, sont peu nombreux en Corse. D'autre part, la profession d'employé est nettement « surqualifiée » sur l'île, le baccalauréat étant plus fréquent que le CAP ou le BEP, au contraire du niveau national.

Part des actifs occupés titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur par tranche d'âge



Les jeunes actifs corses moins souvent diplômés du supérieur qu'ailleurs

Enfin, les diplômés de l'enseignement supérieur sont un peu moins fréquents en Corse que dans les autres régions françaises. C'est surtout vrai des diplômés de niveau 1^{er} cycle universitaire, alors que ceux des 2^e ou 3^e cycles sont proportionnellement aussi nombreux qu'ailleurs (14 % des emplois, soit le 6^e rang régional). Toutefois, ce constat globalement rassurant masque des disparités sensibles selon l'âge. En effet, la part dans l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur est voisine de la moyenne nationale pour les actifs de plus de 40 ans. En revanche, les jeunes travailleurs insulaires demeurent beaucoup moins souvent diplômés du supérieur qu'au niveau national. La situation s'est toutefois nettement améliorée depuis 1999 : la part des diplômés de l'enseignement supérieur dans l'emploi était alors de 22 % alors qu'elle est de 26 % en 2005.

Le niveau de diplôme des travailleurs est directement corrélé au secteur d'activité qui les emploie. Il est globalement inférieur à la moyenne nationale, quel que soit le secteur. Ainsi, près d'un emploi sur deux dans l'agriculture et la construction est occupé par un non-diplômé (contre un sur trois au niveau national). Les travailleurs de l'industrie et du commerce sont également nettement moins diplômés en Corse. La situation dans les services marchands est plus hétérogène. Dans la région, les transports emploient une part de très diplômés un peu supérieure à la moyenne nationale, à l'inverse des activités financières et immobilières. Il est vrai que l'île ne dispose pas en la matière de grands centres de décisions, denses en personnels hautement qualifiés. Les activités de conseil et assistance, à haut niveau de qualification, comptent 52 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi leurs effectifs, contre 63 % au niveau national. L'écart est encore plus sensible s'agissant des diplômés de 2^e ou 3^e cycle. Ce secteur, très porteur et à fort potentiel d'innovation, est probablement l'un de ceux où le « retard de qualification » de la Corse est le plus dommageable en termes d'innovation.

Forte attractivité de la Corse pour les actifs

La mobilité géographique est facteur d'élévation générale du niveau de diplôme en Corse. Certes, les personnes quittant l'île sont généralement plus diplômées que la moyenne régionale, notamment en raison des départs de jeunes vers les pôles universitaires continentaux. Mais le nombre d'arrivants excède celui des partants et ces arrivants sont aussi en moyenne plus diplômés que les personnes « stables ». La Corse est en effet une région particulièrement attractive. Elle attire traditionnellement les retraités mais surtout des actifs dont le solde migratoire est nettement excédentaire.

Pour en savoir plus

Les données 2006 des estimations d'emploi sont provisoires.

Objectif de Lisbonne

En 2000, le sommet européen de Lisbonne a fixé pour objectif à l'horizon 2010 des taux d'emploi de 70 % pour l'ensemble des 15-64 ans, de 60 % pour les femmes de même âge et de 50 % pour l'ensemble des 55-64 ans. À mi-parcours, La Corse est loin de ces objectifs, avec des taux d'emploi de 57,1 % pour l'ensemble des 15-64 ans, de 48,7 % pour les femmes de même âge et de 34,9 % pour les 55-64 ans.

Définitions

Taux d'activité : rapport entre la population active et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Taux d'emploi : rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'emploi d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Productivité : rapport entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir.

Dans cette étude, on utilise la **productivité « apparente du travail » par tête** qui ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme "apparente" rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés. La productivité apparente du travail par tête est le rapport entre la richesse créée (mesurée par la valeur ajoutée en volume) et le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production (mesuré par le nombre de personne en emploi).

Taux d'entrée (respectivement de sortie) : rapport entre le nombre d'arrivants (respectivement de sortants) et la population moyenne de la région.

Taux de migration nette : différence entre les taux d'entrée et de sortie.

Nomenclature utilisée

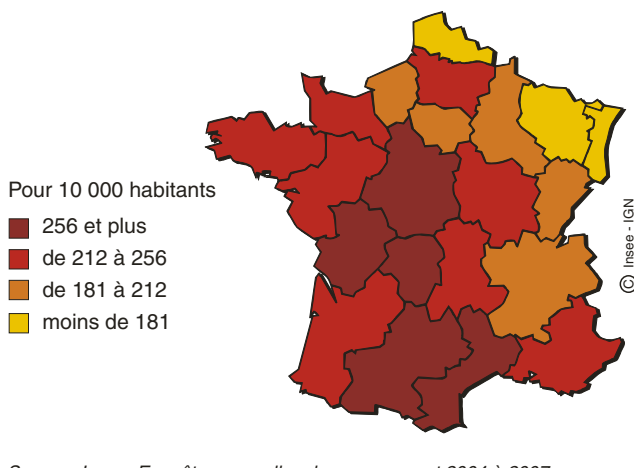
Nomenclature économique de synthèse (NES) - www.insee.fr : Accueil > Définitions et méthodes > nomenclatures

Pour aller plus loin

- Données détaillées sur l'emploi départemental et sectoriel (1989-2006) - www.insee.fr : Accueil > Thèmes > Travail-Emploi > Emploi-Population active
- Les emplois liés au tourisme en Corse - Quant'île n°1-octobre 2007 - www.insee.fr : Accueil > Régions > Corse > Publications > Les études
- L'emploi par zone d'emploi de 1998 à 2006 - www.insee.fr : Accueil > Thèmes > Travail-Emploi > Emploi-Population active

Les arrivées d'actifs en Corse sont près de trois fois supérieures à celles de retraités, illustrant que l'activité économique est, sur l'île comme ailleurs, le principal moteur des migrations régionales. La région attire l'ensemble des catégories sociales, y compris les cadres qui constituent la catégorie la plus mobile. L'île se situe en milieu de classement régional en termes d'attractivité des cadres, mais ceux-ci la quittent moins fréquemment qu'ailleurs (exceptée l'Île-de-France). La Corse attire donc modérément les cadres mais les retient. Cependant, cet excédent migratoire de cadres n'est pas nécessairement un puissant levier pour l'innovation. En effet, les arrivées de cadres abondent surtout les secteurs non marchands et en particulier l'administration. Dans le secteur marchand, seules les activités de conseil et assistance bénéficient d'entrées de cadres significatives mais insuffisantes toutefois pour en élever réellement le niveau de qualification.

Taux annuel d'entrée des actifs en 2005



Taux annuel de migration nette des cadres en 2005

